

Au bord de l'asphyxie

Par [JFB](#) le lun 04/10/2010 - 12:26

Le sort des autorités locales

Des frais de fonctionnement en constante augmentation, des subventions étatiques en baisse, à l'image du budget central: les autorités locales offrent une bien triste image de l'administration hongroise que le gouvernement entreprend de réformer à l'heure actuelle.

Les subventions accordées par l'État aux collectivités locales ne couvrent que 50% des frais de fonctionnement, ce qui oblige les municipalités à financer les investissements nécessaires à leur développement – investissements exigés par l'État–, en souscrivant des crédits. Ainsi l'objectif visant une gestion autonome des villes, avec un juste équilibre des recettes et dépenses, reste donc à ce jour un rêve lointain. Cette année, les dettes accumulées par les autorités locales ont dépassé les 1000 milliards de HUF, dont une grande partie correspondent à des crédits souscrits en devises qui arrivent à terme. Les municipalités revendiquent donc des ressources supplémentaires pour parer le déficit budgétaire endémique auquel elles sont confrontées, alors que l'État souhaite au contraire réduire les versements. Des réformes structurelles sont donc nécessaires.

Étant donné la grande quantité de services publics offerts à la population et leur présence importante dans la vie quotidienne des Hongrois, le système de l'administration locale, comprenant au total 3194 autorités, demeure une part essentielle du secteur public. Notons que 15% du budget central est attribué aux services de l'administration locale chaque année, qui fonctionnent pourtant à priori selon des principes d'auto-gestion. Les recettes propres de ces services, provenant des taxes et des activités locales, ont tendance à décroître et les projets de développement, souvent liés à des fonds européens, sont financés à partir d'obligations. Un récent rapport de la Cour des Comptes, portant sur la solvabilité du secteur, a ainsi révélé qu'entre 2006 et 2009, environ la moitié des villes hongroises étaient déficitaires et, parmi elles, 300 communes sont fortement endettées. Ce rapport démontre également que le déficit réalisé au niveau local atteint les 12 milliards de HUF par an, ce qui remet en question la réalisation de nombreux projets

de développement européens.

Le gouvernement a donc entrepris de réformer et de redéfinir les tâches de l'administration publique à tous ses échelons et soutient l'idée que, le secteur public reflétant l'efficacité du fonctionnement de l'État, celui-ci doit se montrer plus compétitif et figurer parmi les domaines stratégiques clefs pour redynamiser l'économie. Or les tâches de la fonction publique sont souvent mal définies et le pouvoir central n'a officiellement pas de droit de regard sur le fonctionnement des autorités locales. La réforme de ce système permettra donc de rationaliser et de centraliser les stratégies de développement nationales. C'est pourquoi le Parlement, sur l'initiative du gouvernement, a choisi de remettre cette question en première ligne des réformes à entreprendre. Depuis le 1er septembre, le système de représentation du pouvoir central, supprimé il y a un an et demi, a été réintroduit dans chaque département hongrois. Ces bureaux ont notamment pour but d'harmoniser les politiques municipales. Ce nouveau système permettra ainsi d'intégrer des organes consultatifs, comme l'ANTSZ (Service National de Santé publique et d'Officier médical) ou le Bureau de Développement Régional, et de les gérer de manière centralisée, économe et transparente. Ces bureaux, qui travailleront en coopération avec les conseils municipaux et les conseils généraux, seront en mesure de représenter l'État sur des questions techniques.

Parmi les étapes suivantes de la réforme de l'administration hongroise, les missions de ces 33 bureaux seront élargies à partir du 1er janvier prochain. «Le financement des réformes sera réalisé sur la base de fonds européens, prévoit Tibor Navracsics, Ministre de l'Administration et de la Justice. L'État n'aura ainsi pas à prélever de financements supplémentaires de son budget déjà souffrant». A terme, le but de ces réformes est l'élaboration d'un système administratif à «un seul guichet», plus centralisé et plus proche des citoyens. Telles sont les prévisions du gouvernement sur la restructuration du système administratif, basée sur la redéfinition des compétences centrales et locales. Toutefois, la question de la solvabilité des villes n'est pas réellement résolue et il appartient toujours aux autorités locales de reprendre seules le chemin de l'équilibre budgétaire. Comment? Les futurs maires, élus pour quatre ans le 3 octobre prochain, devront à n'en pas douter trouver leurs propres solutions.

Kata Bors

- 1 vue

Catégorie
Agenda Culturel